

L'édito du maire

Chères Mouansoises, Chers Mouansois,



Depuis la sortie du confinement en mai, les acteurs de l'économie locale et la commune se mobilisent pour surmonter l'impact de la crise sanitaire. Pour redynamiser l'activité économique et surtout le commerce local, des marchés à thèmes ont été mis en place les week-ends de juillet et août. Ainsi, se sont succédés marchés des

créateurs, marchés italiens, marchés des producteurs bio et le marché du miel. Ces initiatives portées par les commerçants de Mouans, Commerce, aidés par le Centre Culturel des Cèdres et la Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable ont permis de soutenir l'animation du village. Le bal musette du samedi soir nous a manqué et nous sommes nombreux à espérer le retrouver dès l'été prochain. Le festival de théâtre et les nuits estivales du château, avec une programmation de grande qualité ont rencontré un très joli succès auprès du public.

En cette rentrée, les activités associatives et sportives doivent faire face à de nouvelles contraintes organisationnelles et des recommandations assez complexes à mettre en œuvre. Malgré tout les associations arrivent à maintenir les activités en s'adaptant aux mesures sanitaires.

Ainsi, il a fallu être particulièrement attentif aux conditions de la rentrée scolaire. En plus des travaux habituels d'entretien et de rénovation, des aménagements liés aux mesures sanitaires ont été réalisés sur tous les groupes scolaires de la commune. Ce sont une soixantaine de points d'eaux supplémentaires - pour un lavage systématique des mains - qui ont été installés durant la pose estivale. La vie scolaire et périscolaire se réorganise en limitant au maximum les brassages entre classes. Une attention toute particulière est portée au nettoyage des locaux.

Tous les personnels, qu'ils soient éducatifs, administratifs, de restauration ou d'animation sont mobilisés pour accueillir dans les meilleures conditions possibles l'ensemble des enfants fréquentant les écoles de la commune. Tous les services, tous les acteurs de la vie mouansoise sont mobilisés pour surmonter les effets de cette situation.

Je vous souhaite la meilleure rentrée possible dans ces circonstances exceptionnelles.

Votre maire
Pierre ASCHIERI

À la Une

Covid 19 : Haut les masques !

La situation sanitaire concernant le coronavirus évolue défavorablement depuis le début de l'été.

Le nombre de personnes positives au dépistage est particulièrement élevé et notre département est passé en zone rouge.

Les progrès réalisés sur la quantité de tests effectués n'expliquent pas tout. Fort heureusement le nombre de cas graves reste limité.

Aujourd'hui encore la seule arme efficace pour lutter contre la propagation du virus est le port du masque et le respect de la distanciation physique.

A Mouans-Sartoux, le masque est obligatoire sur les marchés et dans tous les établissements recevant du public.

Il est recommandé dans l'espace public. Depuis le 1^{er} septembre, le masque est obligatoire sur les lieux de travail dans les espaces de circulation et les bureaux partagés ainsi que lors des réunions.

Prenez soin de vos proches, prenez soin des autres, prenez soin de vous, protégez-vous !



54 nouveaux points d'eau installés dans les écoles de la commune



Actualité sanitaire oblige, ce sont avant tout d'importants travaux de plomberie qui ont été réalisés dans les écoles mouansoises cet été. Ainsi sur les écoles de l'Orée du bois et Aimé-Legall primaire, de nouveaux points d'eau ont été installés afin de faciliter le lavage des mains des enfants. Et fluidifier les passages aux toilettes dans le respect des recommandations sanitaires. Au total, ce sont 33 points d'eau qui ont été ajoutés à Aimé-Legall et 21 à l'école l'Orée du bois. Pour un chiffre global de 217 points d'eau dans les trois écoles de la commune (soit une moyenne de 4,7 élèves par point d'eau). De plus, l'école de l'Orée du bois est désormais équipée de toilettes accessibles aux PMR.

Sur cette même école, c'est l'ensemble de l'isolation du plafond des cuisines qui a été renforcée. La totalité des écoles est désormais pourvue d'un système d'alarme anti-intrusion directement relié à la gendarmerie. Par ailleurs, divers petits travaux de maçonnerie, électricité et peinture ont été effectués sur l'ensemble des écoles de la commune sans oublier le sol de la salle de danse du 1^{er} étage d'Aimé Legall totalement refait à neuf. Un grand merci à l'équipe des agents des services techniques de la ville pour leur investissement et leur précieux concours à l'amélioration des conditions d'enseignement des écoliers mouansois !

La parole aux élus

Liste d'Union pour la gestion municipale

L'école est aujourd'hui le lieu où se joue l'avenir du vivre ensemble. Le lieu de la conscience de ce que nous avons en commun. Cela passe par une attention accrue à chaque élève. L'école en reconnaissant la nécessité et la valeur de l'effort individuel doit porter chaque élève vers le meilleur de lui-même. Elle permet de surmonter la résistance aux savoirs et suscite le désir d'apprendre en s'appuyant sur l'entraide et la coopération. C'est en cela qu'elle réussit. L'échec d'un élève est toujours une défaite pour l'école. La réussite est garante de la cohésion sociale et de la capacité de vivre ensemble. Telle est l'ambition que nous portons pour les établissements scolaires de notre commune et que nous y accordons les moyens nécessaires.

Pierre ASCHIERI

Liste « Une équipe nouvelle pour une ville en marche »

Cette rentrée s'est déroulée dans un contexte inédit, entre port du masque et principe de distanciation pour la plupart... La situation sanitaire reste le sujet central de préoccupation des familles auquel s'ajoute une escalade sans précédent des violences dans notre pays. Nos forces de sécurité et de secours en 1^{re} ligne depuis des mois sont durement éprouvées. Gendarmes, policiers nationaux et municipaux, pompiers, soignants... Leur engagement fait honneur à notre pays et force notre admiration. Mais le « vivre ensemble » semble à bout de souffle. Et derrière cela, il y a une menace encore plus grande : celle de voir notre cohésion nationale voler en éclats s'il n'y a pas immédiatement une prise de conscience de nos élites traduite par des actes concrets en matière de sécurité et de Justice.

Christophe CHALIER

Liste « Participe Présent »

Avec la rentrée Participe Présent se rappelle à vous. Nous sommes là pour vous écouter, travailler ensemble sur vos questions et suggestions. Notre but, la participation de tous à la vie de la cité : la fabrique d'une ville harmonieuse et respectueuse de l'environnement, où il fait bon vivre. Rendez-vous prochainement sur notre site pour découvrir le lancement de nos 1ers ateliers. Pour nous contacter: contact@participepresent06.org Site : participepresent06.org

Aline HANNOUZ



Rentrée scolaire sous conditions dans les trois écoles communales



La ville de Mouans-Sartoux a mis en place dans les écoles, dès le 1^{er} septembre, des mesures sanitaires en application du protocole sanitaire du ministère de l'Éducation nationale.

- Port du masque par tous les adultes dès l'entrée dans l'enceinte de l'école (y compris dans les espaces extérieurs).

- Aération des locaux toutes les 3 heures pendant au moins 15 minutes :

- le matin avant l'arrivée des enfants
- lors de la récréation du matin
- au moment de la pause déjeuner
- au moment du goûter à 15 h 30
- avant la fermeture du soir

- Lavage et séchage des mains des enfants :

- à l'arrivée à l'école
- à la récréation du matin
- avant le repas
- avant le retour en classe
- avant le goûter
- avant le départ
- après chaque passage aux toilettes

- Entretien et désinfection complète des sols, tables et chaises une fois par jour.

- Nettoyage et désinfection

des rampes, poignées, boutons poussoirs, distributeurs papier et savon 2 fois par jour.

- Nettoyage et désinfection des sanitaires et lavabos 2 fois par jour.

- Constitution de groupes-bulle

de 2 à 3 classes (bien que non exigé par le protocole) afin que les enfants de groupes différents ne se croisent pas sur la journée quelque que soit le temps : école, accueil périscolaire, cantine.

- Cantine : repas pris en commun dans le cadre des groupes-bulles avec désinfection après chaque service.

- Retour à un seul centre le mercredi après-midi sur l'école Aimé Legall avec constitution de groupe-

bulle par école.

- Récupération des enfants au périscolaire du soir selon les modalités qui vous seront indiquées sur chaque site.

- Fonctionnement normal des bus.

- Les directrices d'école informeront à propos :

- des conditions de fonctionnement de l'école ou de l'établissement et de l'évolution des mesures prises
- de votre rôle dans le respect des gestes barrières (explication à votre enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetables, utilisation des poubelles,)



- des moyens mis en œuvre en cas d'apparition de symptômes chez un élève ou un personnel
- de la procédure lors de la survenue d'un cas, qu'il concerne votre enfant ou un autre élève
- des numéros de téléphone utiles pour obtenir des renseignements et les coordonnées des personnels de santé, médecins et infirmiers, travaillant auprès de l'établissement
- des points et horaires d'accueil et de sortie des élèves
- des horaires à respecter pour éviter les rassemblements aux temps d'accueil et de sortie.

Un nouveau marché de producteurs dès le 7 octobre prochain

Plus qu'un simple marché, une véritable initiative citoyenne ! Face à la demande et l'engouement des citoyens mouansois, la ville de Mouans-Sartoux teste la mise en place d'un marché hebdomadaire de producteurs locaux.

C'est un nouveau rendez-vous qui démarrera le mercredi 7 octobre 2020, de 16 h 30 à 19 h 30, sur la place du Général de Gaulle devant la mairie. Une première phase d'essai sera réalisée tous les mercredis d'octobre puis, en fonction de son dynamisme, le marché pourra être définitivement établi.

Ce marché sera un lieu de rencontre et de partage entre consommateurs, producteurs et artisans locaux inscrits dans une démarche d'agriculture paysanne, respectueuse de la santé et de l'environnement. Vous y trouverez du bio, des fruits et légumes de saison, du miel, des œufs, des confitures et d'autres produits directement issus de producteurs et artisans du département et du Var.

Ce nouveau marché hebdomadaire complètera l'offre des marchés du mardi et jeudi matin, aux horaires moins accessibles aux personnes travaillant en journée.

Les producteurs vous attendent nombreux pour vous faire découvrir leur savoir-faire et leurs produits du Pays !



Une étude sur l'alimentation des seniors



La Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable (MEAD), service de la ville de Mouans-Sartoux, dont l'objet est le développement de l'alimentation durable sur la commune, organise actuellement une enquête.

Dans le cadre de l'axe de travail de sensibilisation du public à une alimentation durable et suite aux actions déjà menées auprès du public scolaire et du grand public, la MEAD souhaite maintenant s'orienter plus particulièrement vers le public senior.

Afin de mieux connaître leur situation et leur rapport à l'alimentation, une enquête sur l'alimentation des seniors mouansois (à partir de 70 ans) est actuellement en cours. Si vous êtes mouansois et que vous avez plus de 70 ans, la MEAD a besoin de vous !

Si vos parents ou grands-parents sont concernés ou si vous connaissez des personnes susceptibles de pouvoir répondre à cette enquête, n'hésitez pas à leur en faire part et à la remplir avec eux.

Cette enquête est accessible en ligne (<https://cutt.ly/Md28fio>) ou en version papier (disponible notamment à l'accueil de la mairie de Mouans-Sartoux) jusqu'au 30 septembre 2020. Merci pour votre aide !

Vide-grenier du 20 septembre

Le vide-grenier est maintenu, sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire. Inscriptions prises à partir du lundi 7 septembre pour les Mouansois et du mardi 8 septembre pour les communes extérieures (aucune inscription prise par téléphone) au siège de Mouans

Accueil Informations, 258, avenue de Cannes de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 et samedi matin de 9 h à 12 h. Tarif de l'emplacement : 29 € pour 9m² (3x3). Port du masque et gel hydroalcoolique sur le stand. Infos : 04 93 75 75 16.

Nouveaux horaires à la médiathèque

A partir du 1^{er} septembre 2020, la médiathèque de Mouans-Sartoux simplifie et accroît ses horaires d'ouverture : mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 18 h et mercredi et samedi de 10 h 30 à 18 h 30. Infos au 04 92 92 43 75.

Le maire reçoit la Marianne d'Or pour les cantines 100 % bio



Le maire, Pierre Aschieri, a reçu récemment la Marianne d'Or de la démocratie locale, à la Maison de la Région Grand-Est, à Paris. La ville, son maire et ses équipes ont été récompensés pour la création de la ferme communale bio et les cantines 100 % bio dans les écoles et les crèches de la commune.
Toutes les infos : www.lamariannedor.com

Olivia Paroldi « rouvrir le monde »



En collaboration avec le service Culture de la ville, le service Animation de la ville a eu le plaisir d'accueillir l'illustratrice graveuse Olivia Paroldi pendant une semaine sur le centre de loisirs du mois de juillet à François Jacob, dans le cadre de l'appel à projet « Rouvrir le Monde ».

Dans la continuité du travail amorcé par l'artiste lors de la célébration du 30^e anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, le projet a permis aux enfants de 6 à 11 ans de découvrir les techniques de gravure et de collage tout en menant une réflexion sur les droits des enfants aujourd'hui dans le monde et en France. Une semaine riche en sens et en découverte qui a permis à nos jeunes artistes en herbe de réaliser une magnifique fresque pour leur école !

Lumia, l'école du monde d'après, ouvre ses portes à Mouans-Sartoux !

Les créateurs de Lumia souhaitaient développer leur projet d'école du monde d'après au sein de la commune dont ils partagent la vision écologique et le besoin de transition de notre économie et de nos actions.

C'est ainsi qu'ils ont installé leurs locaux au sein de la Bastide de Haute Combe, au cœur de la Régie agricole municipale bio de Mouans-Sartoux.

Cette nouvelle école d'enseignement supérieur accueillera sa première promotion d'une vingtaine d'apprenants le 21 septembre.

LUMIA

Couplée à un centre de recherche-action, LUMIA revoit les contenus et méthodes pédagogiques et a pour

priorité, les questions environnementales et sociales. Ainsi, plutôt que de partir de l'économique pour aller vers l'environnement, LUMIA analyse prioritairement ce que la planète est capable de supporter et quels sont les enjeux sociaux et territoriaux à prendre en charge pour construire de nouvelles configurations économiques. LUMIA est résolument ancrée dans la mise en œuvre, autour de projets concrets.



Collecte des déchets recyclables : pour un tri de meilleure qualité !

La commune de Mouans-Sartoux et le Pays de Grasse ont procédé en 2019 à la réorganisation en profondeur de la collecte des déchets ménagers. En remplaçant notamment la collecte en points de regroupement par un ramassage directement devant les domiciles une fois par semaine. Un an après cette mutation, les résultats sont très encourageants et se traduisent par un net recul des tonnages d'ordures ménagères collectées. Un premier bilan écologique et financier positif qui reflète l'engagement de tous les Mouansois dans ce défi.

Ce bon point reste nuancé par la récurrence d'erreurs de tri constatées dans le bac jaune qui polluent la qualité des matériaux collectés et engendrent un tri supplémentaire au centre de tri, re-facturé à la commune. A cet effet, la ville de Mouans-Sartoux souhaite poursuivre cette dynamique et



perfectionner la qualité du tri sélectif. Des opérations de sensibilisation et de contrôle visuels des bacs jaunes se déroulent actuellement. Si des erreurs sont constatées, les foyers concernés seront informés par un autocollant posé sur leur bac, lequel devra être trié à nouveau

conforme à la prochaine collecte. La commune demande donc d'observer les consignes de tri en vigueur, de déposer les emballages directement dans le bac et non dans des sacs fermés et de ne présenter son bac qu'une fois rempli.

Réduire sa production de déchets
Ces efforts supplémentaires permettront d'une part d'améliorer les performances du recyclage en orientant les déchets vers une nouvelle vie, et d'autre part, de continuer à réduire la production d'ordures ménagères.

Afin de répondre à vos interrogations et de vous délivrer les outils pour effectuer le bon geste de tri, n'hésitez pas à contacter les services du Pays de Grasse : (0800 506 586 (gratuit) - email : servicecollecte@paysdegrasse.fr ou à vous rendre sur le stand d'information d'UNIVALOM animé tous les jeudis matins lors du marché communal.

Défi zéro déchet : lancez-vous !



Suite au succès des 3 premières saisons de l'opération Objectif Zéro Déchet, UNIVALOM renouvelle l'aventure dès septembre 2020, sur l'intégralité de son territoire. Les Mouansois sont donc invités à faire partie de l'aventure ! L'équipe zéro déchet accompagnera les foyers volontaires dans la réduction de leurs déchets, pendant 6 mois, gratuitement. Cette expérience est à la portée de tous puisque cette année,

deux programmes sont proposés: débutant ou expert, les ateliers sont adaptés à votre profil. Produits ménagers au naturel, courses sans emballages, hygiène et beauté zéro déchet, cuisine anti-gaspi,... Vous bénéficierez d'un accompagnement gratuit via des ateliers pratiques et ludiques et un kit de découverte.

Participez à l'aventure en vous inscrivant sur www.univalom.fr
Contact : zerodechet@univalom.fr



Crèches : c'est la rentrée au pays des tout-petits

Au Pays des Tout-Petits, tout a été une nouvelle fois bien préparé et bien organisé pour cette rentrée. Pour vous aider à mieux comprendre le fonctionnement des structures d'accueil de la petite enfance à Mouans-Sartoux, voici un tour d'horizon des équipes encadrantes, des activités et des emplois du temps.

LES STRUCTURES

CCAS :

- Fabienne, coordinatrice Petite Enfance.
- Michèle (pédiatre) et (Émilie) psychologue

OASIS :

Capacité d'accueil :

45 enfants encadrés par Marie et son équipe de 10 collaboratrices

GRAND JARDIN VILLAGE :

80 enfants encadrés par Véronique et Solène et leur équipe de 19 collaboratrices

P'TITS BOUTS EN TRAIN :

90 enfants encadrés par Florence et Élisabeth et leur équipe de 22 collaboratrices.

Un pôle restauration, avec Cathy et son équipe.

CRÈCHE FAMILIALE :

Nathalie et Isabelle et leur équipe de 9 assistantes maternelles encadrent 27 enfants.

Relais assistantes maternelles :

35 assistantes maternelles privées.

ACCUEIL ENFANTS-PARENTS :

Nathalie, Fabienne et bientôt Delphine accueillent les enfants avec les parents

L'EMPLOI DU TEMPS

- de 7 h 30 et 10 h : accueil
- de 10 h à 11 h : activités libres et/ou accompagnées (éveil culturel)
- de 10 h 45 à 13 h : déjeuner (repas 100% bio préparés par Cathy, Joëlle et Fabienne, notre brigade de cuisine spéciale Petite Enfance)
- de 12 h à 14 h 30 : temps de repos.
- de 15 h à 16 h 30 : goûter.
- de 16 h à 18 h : activités libres et/ou accompagnées.

70 personnes au service des petits dans les structures collectives et familiales !

- une équipe encadrante avec une coordinatrice puéricultrice cadre supérieur de santé, et une puéricultrice infirmière et/ou une éducatrice de jeunes enfants diplômées d'État à la direction des structures d'accueil.
- une équipe accompagnante avec une éducatrice de jeunes enfants, des auxiliaires de puériculture diplômées

d'État et des personnes titulaires du C.A.P. Petite Enfance.

- une équipe technique, composée de cuisinières - qui préparent tous les jours pour les 3 crèches des plats 100 % bio - et d'agents d'entretien.
- 9 assistantes maternelles agréées par le Conseil Départemental, sous la responsabilité du Service d'Accueil Familial, basé à Bulles d'Enfances.
- une pédiatre et une psychologue qui réfléchit avec toute l'équipe à l'organisation des journées.



crèche en différentes unités dans lesquelles ils sont accueillis par tranche d'âge, de deux mois et demi à 4 ans.

- La priorité dans l'organisation de chaque structure est de garantir une qualité d'accueil optimale et une prise en compte des besoins spécifiques des tout-petits, tant physiques que psychologiques, pour permettre à chacun de se réaliser solidement et de bien grandir, en fonction de son développement.

- Chaque personne qui intervient auprès des enfants est constamment sensibilisée au fait que « s'occuper d'enfants » est un métier à part entière et qu'il est donc nécessaire de se former en permanence pour faire évoluer ses connaissances et ses pratiques professionnelles.

Les crèches sont ouvertes du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h.

- Une crèche « de permanence » reste ouverte toute l'année (excepté la semaine de Noël) pour accueillir les enfants de toutes les crèches et même ceux du Service d'Accueil Familial.
- Les enfants sont répartis dans chaque

L'essentiel des conseils municipaux du 4 juin et du 2 juillet 2020

Pas moins de 43 délibérations ont été adoptées lors de ces deux conseils de début de mandat.

Dans les grandes lignes, voici ce qu'on peut en retenir :

Installation des commissions municipales et des comités consultatifs :

Les membres des commissions municipales suivantes ont été désignés : Finances, Personnel, Urbanisme, Sports et Vie Associative, Emploi et Insertion, Culture, Accessibilité aux Personnes en Situation de Handicap, et enfin Suivi des Relations avec la SEML Eaux de Mouans.

Par ailleurs des comités consultatifs composés d'élus et de personnes extérieures au conseil municipal ont été créés sur les thèmes suivants : implication citoyenne, enfance/éducation/restauration collective, jeunesse, solidarité 1% de l'eau, mobilités, logement/habitat, biodiversité, déchets.

Nomination des représentants de la commune à divers organismes :

Les représentants de la commune ont été désignés pour la représenter au CCAS, à la SEML Eaux de Mouans, au CCID (Comité Consultatif des Impôts Directs), à la CAO 5 commission Appels d'Offres), à la commission DSP (Délégation des Services Publics) et au SICTIAM (Syndicat Intercommunal pour le numérique).

Indemnités des élus :

Un bilan des indemnités des élus a été présenté pour 2019 : il fait ressortir un total de 106 000 € pour une enveloppe de 146 000 €, soit une économie de 40 000 € pour les finances de la commune en 2019.

Pour 2020, l'enveloppe n'est plus que de 108 000 € du fait de la réduction du nombre d'élus (29 au lieu de 33 dans le mandat précédent, la population étant passée en dessous de 10.000 habitants). Le total des indemnités des élus proposé pour 2020 est de 78 000 €, soit une nouvelle économie de 30 000 € pour les finances de la commune.

A noter que le maire et l'adjoint à la culture renoncent à leurs indemnités, étant déjà indemnisés pour leurs autres fonctions d'élus.

Finances communales :

Les comptes administratifs de la commune, des pompes funèbres et des transports ont été adoptés, en accord avec les comptes de gestion correspondants, établis par l'administration des Finances Publiques. Ils font ressortir un excédent de fonctionnement de 3 M€ et un excédent d'investissement de 100 k€. A noter qu'aucun emprunt n'a été contracté en 2019 et que la clôture de ces comptes a été rendue très tendue par la situation sanitaire.

Pour 2020, le Débat d'orientation Budgétaire a été présenté par le maire et commenté par Christophe Martello, adjoint délégué aux finances. Du fait de la crise sanitaire, de fortes baisses de recettes sont observées dans les crèches, les cantines et les activités périscolaires, les aides à domicile et le cinéma.

De plus, afin d'aider les restaurateurs durement affectés par cette crise,

il a été décidé de les exonérer de la taxe d'Occupation du Domaine Public pour toute l'année.

Par ailleurs, une nouvelle baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est prévue (depuis 2013, le cumul des baisses de DGF s'élève à 6 M€). A noter aussi que la cotisation des entreprises (ex. taxe professionnelle) n'est plus récupérée par la commune qu'à 25 %. Malgré toutes ces difficultés, la volonté communale est intacte de maintenir la qualité de vie des enfants et des jeunes, mais aussi des personnes âgées. Par ailleurs, le désendettement de la commune se poursuit et il n'y aura pas d'emprunt en 2020.

Du fait de l'exonération de la Taxe d'Habitation pour 80 % des foyers, les impôts locaux vont baisser : un couple avec 2 enfants exonéré de la TH qui payait 974 € en 2017 ne paiera plus que 616 € en 2020.

Eau et Assainissement :

Les 8 mandataires de la commune à la SEML Eaux de Mouans ont été nommés. Par ailleurs, du fait du transfert de la compétence Eau-Assainissement à la CAPG depuis le 1^{er} janvier 2020, et afin de garder un lien étroit avec la SEML Eaux de Mouans, la commune demande à CAPG de lui subdéléguer cette compétence.

Enfance-Jeunesse :

Les tarifs de la restauration, de l'accueil de jour, du périscolaire,... ont été actualisés. Le tarif plancher de la restauration reste inchangé à 2 €. Le tarif plafond (qui concerne une dizaine de familles) passe de 6,75 € à 6,90 €. Les tarifs « jeunesse » (11-17 ans) ont suivi la même logique.

Soutien à la vie associative :

Les subventions habituelles ont été accordées aux principales associations (subventions supérieures à 23.000 €) : Tennis club, Centre Culturel, Espace de l'Art Concret, Football club, HBMMS, Mouans Accueil Information et aux associations dont les subventions sont inférieures à 23.000 €.

Personnel communal :

L'emploi de collaborateur de cabinet du Maire a été renouvelé. Par ailleurs, les effectifs ont été revus à la baisse pour refléter le départ de personnels de l'ex-RME à la CAPG. Enfin, le tableau des effectifs a été actualisé pour tenir compte des promotions et changements de grades.

Règlement Local de Publicité :

Ce document a été adopté après clôture de l'enquête publique. Il est consultable au Service Urbanisme.

Mobilier urbain :

La procédure de Délégation de Service Public concernant le mobilier urbain (signalétique, affichage municipal,...) a été lancée, avec les mêmes exigences que pour la précédente délégation.

Le Maire rappelle que le zonage de publicité autorisé est très limitatif.



Travaux du parking du château : le gros œuvre terminé en décembre

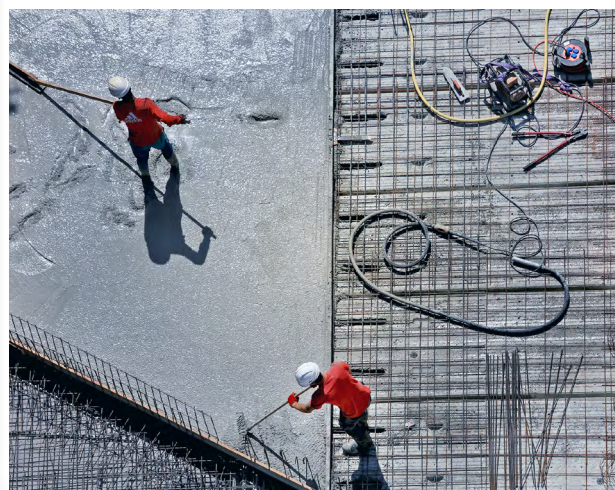


Les travaux du parking du château se poursuivent - après une interruption lors du confinement - et l'ensemble du gros œuvre devrait être terminé d'ici au mois de décembre.

S'ensuivront les travaux de second œuvre et les finitions qui seront réalisés cet hiver pour une livraison du parking prévu au mois d'avril 2021.

Rappelons que ce parking abritera 245 places de stationnement gratuites, sécurisées, en partie multimodales, avec un accès par ascenseur vers le village.

Ce parking sera par la suite intégralement recouvert par un parc-jardin de 3500 m², dans la continuité du parc du château, dessiné par l'architecte-paysagiste Gilles Clément (auteur notamment des Jardins du musée du Quai Branly). Parmi les arbres et les plantes qui embelliront ce parc, arbres de judée, hibiscus, savonnier, prunier à feuilles de houx, etc.



Du 8 au 11 octobre 2020, Mouans-Sartoux fête les sciences

Si les sciences apparaissent utiles et innovantes pour la société, elles sont bien souvent perçues comme trop compliquées et peu accessibles. Pourtant les connaissances scientifiques permettent de comprendre le monde qui nous entoure. Pour cette 3^e édition de la fête de la science, les acteurs des sciences et de la recherche vous transmettent leur savoir de façon ludique, pédagogique, informelle au travers de rendez-vous variés. Parmi les nouveautés de cette édition, des séances de découverte du ciel nocturne sous un planétarium, une balade géologique sur le plateau de Calern et toujours l'opportunité unique de visiter l'usine de parfumerie Azur Fragrances, une nouvelle édition d'un escape game scientifique 'Recherche à risque', des



ateliers scientifiques, un conte et des conférences.

Les femmes en science seront en particulier mises à l'honneur lors d'une soirée projection/échange autour du film *Radioactive* de Marjane Satrapi sur la vie de Marie Curie et d'une matinée dédiée aux femmes scientifiques. Des chercheuses et étudiantes en science viendront à votre rencontre autour d'un café pour évoquer leurs parcours, leur métier, la place des femmes en science avec des quizz, des portraits, des échanges. Venez expérimenter, échanger, rêver au cours des différentes rencontres ouvertes aux grands et aux plus jeunes du 8 au 11 octobre.

La fête du film d'animation enfants programmée les 25 et 26 octobre

Comme chaque année, *Pitchouns des Toiles* (émanation de l'association Lumières des Toiles) participe à la fête du film d'animation pour enfants, manifestation nationale et internationale qui se tient tout au long du mois d'octobre.

Pour la 2^e année consécutive, Mouans-Sartoux partage ce projet avec les communes de Cabris, Grasse, le Haut-Pays grassois et La Roquette.

A Mouans-Sartoux, cette fête se déroulera les 24 et 25 octobre et les films retenus sont :

Au programme :

- samedi 24 à 10 h 30 : *L'Odyssée de Choum* (dès 4 ans)
- samedi 24 à 14 h : *L'extraordinaire voyage de Marona* (dès 7 ans)
- dimanche 25 à 10 h 30 : *Les petits contes de la nuit* (dès 3 ans)
- dimanche 25 à 14 h : *Le cochon, le renard et le moulin* (à partir de 5-6 ans)

Cette année, un «plus» subventionné par la CAPG : la table mash-up (unique dans le département) !

L'Association Héliotrope proposera, dans l'Aquarium de la

médiathèque, samedi 24 et dimanche 25, des ateliers encadrés par des intervenants afin de travailler sur le montage et le bruitage d'un film.

La programmation de *Pitchouns des Toiles* à venir :

- dimanche 20 septembre, à 10 h 30 : *Les mal aimés* (dès 4 ans)
- dimanche 15 novembre, à 10 h 30 :

Tito et les oiseaux (dès 8 ans)

- dimanche 13 décembre à 10 h 30 : *Le secret de la fleur de Noël* (dès 3 ans), en présence du Père Noël...



Ce dimanche 6 septembre, 23^e marché gourmand

MOUANS-SARTOUX
23^e marché gourmand
Foire des produits fermiers locaux

thème : **La tomate**

dimanche 6 septembre 2020
de 9 h à 18 h
entrée libre

Venez retrouver le plaisir du goût et des produits de qualité !
Tél. : 04 92 92 47 24

Crédit Mutuel
Banque à qui parler



Ce dimanche 6 septembre 2020, 23^e édition du marché gourmand sur le thème de la tomate. Stands et animations autour des produits fermiers locaux, repas préparé par Serge Chollet (sur réservation à Mouans Accueil Informations au 04 93 75 75 16).
Entrée libre.
Port du masque obligatoire.

Dimanche 6 septembre 2020
de 9 à 18 h sur les places de l'Hôtel de ville

Thème 2020 : LA TOMATE

Parmi les produits à déguster : légumes de saison, fruits, miels, vins, châtaignes, salaisons, confitures, foie gras, volailles, produits de l'olivier, terrines, fromages, etc.

Animations
Mangez sur place en composant votre menu avec les produits et plats proposés (des tables sont installées) : fromages, charcuterie, pain, vin, fruits, etc.
Panier garni à évaluer : celui qui trouvera la valeur la plus proche repartira avec (participation : 1 €)
Vente de pan bagnats, dégustation de toasts à la tomate à 11 h.

Repas préparé par Serge Chollet

- Coupe de pétillant de Touraine rosé
- Petit gaspacho et aros de morue
- Dorne de saumon en court bouillon sauce vierge mousse de tomate fraîche
- Blanc de volaille doré, coulis de tomates et concassée d'olives
- Gâteau de fete blond et purée de courgette violon
- Tartiflette aux figues et sobret de tomates aux basilics
- Pétales de tomates confites
- Rosé et rouge de provenance

INFOS ET RÉSERVATIONS DU REPAS (LIMITÉ À 50 PERSONNES) :
MOUANS ACCUEIL INFORMATIONS AU 04 93 75 75 16
(foire exclusivement réservée aux producteurs agricoles - le comité d'organisation se réserve le droit de sélectionner les exposants)

Les chauves-souris étaient au rendez-vous !



Connaissez-vous « ces drôles d'animaux » qui, selon la légende, s'accrochent à vos cheveux ? Ce qui est certain, c'est que c'est le seul mammifère qui vole. Et, hélas, un mammifère dont le nombre est en déclin. Pourquoi ?

C'est ce qu'ont découvert récemment, en fin d'après-midi, les participants de la conférence animée par Perrine Laffargue, du [CEN PACA](#), dans le parc du château.

Les chauves-souris sont des animaux nocturnes, insectivores (chacune peut chasser jusqu'à 3000 insectes par nuit). Leur nombre est en déclin notamment parce que leurs lieux d'habitation sont modifiés et que leur taux de fécondité est très faible (un seul petit par an). Elles entrent en léthargie l'hiver et il ne faut surtout pas les déranger. Les réveiller pendant cette période risque de les faire mourir !
Des signes de présence ? De petits cris, des crottes (le guano :

engrais naturel très puissant et à diluer si l'on veut s'en servir) et l'urine (si ces « nuisances » paraissent vraiment insupportables, il est possible de contacter un spécialiste). Leur vol à la tombée de la nuit, visible à l'œil nu, mais aussi repérable et identifiée grâce à un détecteur d'ultrasons.

Comment les protéger ?

Alors, comment les protéger ? Le CEN PACA préconise :

- de proscrire l'utilisation des pesticides
- de conserver les vieux arbres faisant office de gîte
- d'éviter l'éclairage nocturne des bâtiments
- d'installer des nichoirs (sur les façades, sur les arbres)
- d'utiliser des produits non toxiques pour les mammifères lors des traitements des charpentes
- de griller les gouttières verticales pour éviter qu'elles puissent s'y coincer. »

Sensibiliser les citoyens aux richesses naturelles communales

Dans le précédent numéro des Faits Papillon (juillet-août 2020, n°34), le projet ABC (Atlas de la Biodiversité Communale) a été présenté. Ce projet se veut complémentaire aux études précédemment engagées par la commune comme l'inventaire citoyen réalisé dans les espaces naturels. Il a pour but notamment de sensibiliser les citoyens aux richesses naturelles communales - cette fois-ci ciblées sur les zones urbaines - et à leur préservation. Après, l'étude des hirondelles et des martinets, des papillons, ce sont les chauves-souris qui ont été observées par les Mouansois. Ces observations pourront être consultées plus en détails sur un blog prochainement en ligne sur le site web de la ville de Mouans-Sartoux.

Festival du livre 202



2-3-4 OCT. 2020
**FESTIVAL
DU LIVRE
MOUANS
SARTOUX**

🐦 📷 📘 lefestivaldulivre.fr

**NOUVEAU
MONDE?**

VENEZ EN TRAIN, OFFRE -50% SUR   **3** Province Côte d'Azur      

Cette année encore, le festival du livre de Mouans-Sartoux mettra toute son énergie pour partager avec vous 3 journées exceptionnelles. Pour que la réussite soit au rendez-vous des 2, 3 et 4 octobre, les organisateurs comptent sur chacun d'entre vous afin de s'adapter aux conditions sanitaires actuelles.

Bien entendu, le comité d'organisation suit avec attention l'évolution de la situation sanitaire et prendra les décisions que celle-ci imposera.

Un festival sur le boulevard piéton

Pour respecter les règles sanitaires, le festival prendra une forme nouvelle. Pour aller à la rencontre de vos autrices et auteurs préféré.e.s, des éditeurs, des libraires, le Festival se tiendra exclusivement en extérieur.

Tous les stands se tiendront sur le boulevard piéton et sur les places jusqu'au parc du château, comme un village de tentes ouvertes, en plein air.

Les différents espaces se tiendront d'un bout à l'autre du boulevard : littérature, jeunesse et ados, BD, citoyen, régions-poésie-beaux livres, bouquinistes.

Cette année, c'est le festival qui ira dans les écoles, collèges et lycées à la rencontre de son jeune public pour des rencontres organisées avec les enseignants.

Ouverture le vendredi 2 octobre à 14 h et samedi et dimanche toute la journée.

L'accès pour les exposants, libraires, associations, éditeurs, sera gratuit et l'entrée pour les visiteurs sera gratuite également !

Les mesures sanitaires à observer... à la lettre !

Les conditions de la tenue du Festival du livre de Mouans-Sartoux et de sa réussite sont impératives et s'imposent à tous et doivent être respectées à la lettre : **pas plus de 5000 personnes** en même temps dans l'espace du festival et le **port du masque obligatoire** pour tous à partir de 11 ans. exposants, auteurs, public, organisation.

Pour faciliter et maîtriser l'accès au festival, 6 grandes entrées piétonnes seront aménagées avec comptage électronique des entrées et sorties.

Lorsque le seuil de 5000 sera atteint, l'accès ne sera

possible qu'au fur et à mesure des départs du public présent., avec une adaptation aux riverains du festival.

SANS MASQUE, L'ACCÈS AU FESTIVAL SERA IMPOSSIBLE.

Tout contrevenant sera passible d'une amende de 135 €. Les forces de sécurité, Gendarmerie Nationale et police municipale y veilleront.

Du gel hydroalcoolique sera à votre disposition sur les stands et aux entrées. Une attention particulière sera portée au respect des règles de distanciation physique (1 mètre) dans les files d'attente pour les dédicaces.



0 : nouveau monde ?



Edgar MORIN

Un avant-goût du programme

Parmi les autrices et auteurs :

Nancy Huston, Edgar Morin, Laure Adler, Guillaume Musso, Ariane Ascaride, Ernest Pignon Ernest, Bernard Werber, Charline Vanhoenacker, Vanessa Springora, Magyd Cherfi, Muriel Barbery, Daniel Cueff, Benjamin Stora, Myriam Benraad, Gérard Mordillat, Isabelle Delannoy, Gilles Clément, Susan George, Pierre Ducrozet, Fatima Besnaci-Lancou, Alain Damasio, Noël Mamère, Jacques et Valeria Salomé, René Fregni, Olivier Duhamel, Thomas Porcher, Philippe Meirieu, Jean Viard, Gilles Vanderpooten, Denis Lairon...

BD :

Kid Toussaint, Fabrice Erre, Jean-Luc Deglin, Jorge Bernstein, Brice Cossu, Mélissa Anthunes, Jacques Ferrandez, Aurélie Guarino, Alexis Santenac, Serge Annequin, Michel Koeniguer, Pablo Velarde ...

Jeunesse :

Michel Piquemal, Lucille Placin, Justine Brax, Susie Morgentern, Carina Rosenfeld, Jennifer Dalrymple, Julien Martiniere, Clarisse Lochmann, Lucile Placin, Evelyne Mary, Elsa Oriol...



Magyd Cherfi



Guillaume MUSSO

« Un festival plein de promesses, riche de rencontres, d'enthousiasmes, de débats, afin de montrer que dans ce monde nouveau qui nous inquiète souvent, nous interroge forcément, toujours la vie invente. »



Bernard WERBER



Charline VANHOENACKER



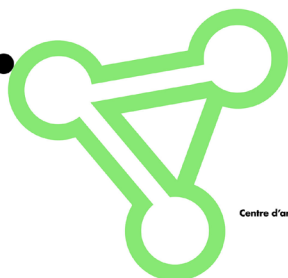
Nancy HUSTON



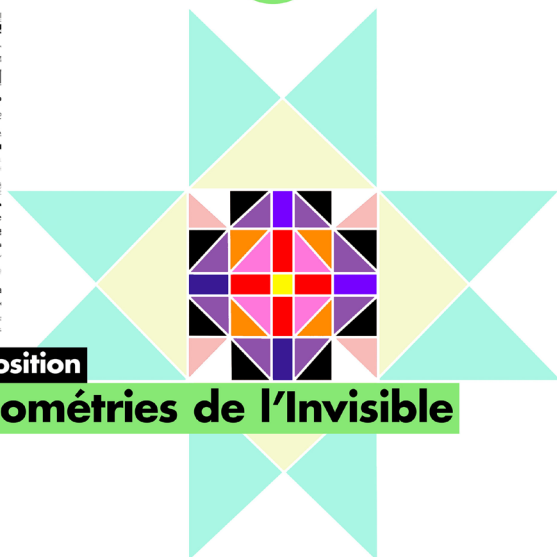
Gilles CLÉMENT

Art contemporain

eac.



Espace de l'Art Concret
Centre d'art contemporain d'intérêt national
Donation Albert-Henninger
Château de Mouans
06370 Mouans-Sartoux
espaceartconcret.fr



Exposition
Géométries de l'Invisible

27.09.2020 → 03.01.2021

L'exposition « Géométries de l'invisible » dévoile une vision inédite du processus créatif en entrant au cœur du réacteur de l'art à travers les dimensions énergétiques de la géométrie. (...) Un paysage où les œuvres permettent de développer des dimensions cognitives particulières, pour voir que in fine, géométriser, c'est reformuler en permanence nos configurations cosmologique. Cette exposition ayant elle-même une dimension ascensionnelle et initiatique.

Artistes : Art Orienté Objet, Bernard Aubertin, Basserode, Charley Case, Dadamaino, Philippe Deloison, herman de vries, Philippe Durand, Vidya Gastaldon, André Hemelrijk, Yves Klein, Julije Knifer, Arthur Lambert, Jean-Luc Leguay, Sol LeWitt, Sandra Lorenzi, Ingeborg Lüscher, John McCracken, Myriam Mechita, Mario Merz, Anika Mi, Matt Mullican, Aurelie Nemours, Jean Perdrizet, Isabelle Perú, Irina Quinterne, Olivier Raud, Vera Röhm, Reiner Ruthenbeck, Vladimir Skoda, Teruhisa Suzuki, Günther Uecker, Sandra Valabrègue, Victor Vasarely.

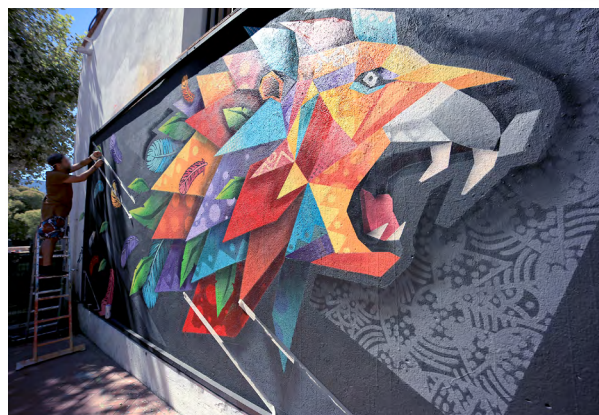
LA VIE ASSOCIATIVE MOUANSOISE S'EXPOSE

Mouans-Sartoux fête ses associations

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2020
DE 9 A 13 H
PLACES DE L HOTEL DE VILLE

ANIMATIONS
INFORMATIONS
DEMONSTRATIONS

Organisé par le service de la Vie associative de la ville de Mouans-Sartoux
Renseignements : C'est une maison bleue 04 92 92 47 21



L'artiste Tim Marsh est l'invité de la performance #10 du MUR, allée Lucie Aubrac (face au CCAS).

«Qu'est ce que Le MUR De Mouans-Sartoux ?

C'est un MUR de 6,50m de large sur 2,70m de hauteur situé au cœur de la ville et sur lequel les artistes, à l'invitation de l'association Unwhite it, réalisent une performance.

Chaque œuvre est visible pendant environ 2 mois.

Plus d'infos : <https://unwhiteit.com>



« Les faits papillon » bulletin municipal d'informations est édité par la ville de Mouans-Sartoux.

email : papillon@mouans-sartoux.net

Directeur de la publication : Pierre ASCHIERI - mairie@mouans-sartoux.net

Tél. : 04 92 92 47 00 - Adresse : BP n° 25 - 06371 Mouans-Sartoux Cedex - www.mouans-sartoux.net

Avec le concours des services municipaux de la ville de Mouans-Sartoux.



Imprimé sur papier PFC issu de forêts durablement gérées - Imprimeur labellisé Imprim Vert - Ne pas jeter sur la voie publique.

